

# PV de l'Assemblée Générale 2018 de l'association « Baulmes Demain » du 14 septembre 2018

## 1. Ouverture de l'assemblée générale

Les absents sont excusés.

## 2. Rapports annuels

Diverses activités ont eu lieu avec un grand succès

- Découverte des traces d'animaux, organisée par Benoît Renevey et Pierre-Alain Ravussin.  
La sortie a eu lieu un jour sans neige, avec du blizzard et du givre. La petite équipe a découvert des traces d'hermine, de lièvre et de renard, et a pu observer le chamois et le renard.
- Promotion de la biodiversité urbaine.
  - Construction d'hôtel à insectes chez Jean Quinche.  
20 participants ont confectionné chacun 2 à 3 hôtels qui ont été répartis dans leurs familles.  
Jean se réjouit de la participation de personnes jeunes et d'autres déjà aguerries à la nature.  
Il a déjà reçu des retours, les participants mentionnent que quelques abeilles sont déjà venues dans les hôtels. Il précise qu'il y a beaucoup de ces abeilles dans le village et qu'elles ne sont pas agressives.  
Il rappelle qu'il y aura de l'activité fin mars-début avril, il serait intéressant d'organiser un rendez-vous l'année prochaine, début avril, pour observer les abeilles aux différents lieux du village.
  - Fabrication et pose de nichoirs à martinets.  
La fabrication a eu lieu au sein de la menuiserie Roth, qui a cordialement invité les participants, et offert ses services. 30 nichoirs ont été fabriqués puis posés avec une nacelle (capricieuse !).  
Pierre Alain Ravussin précise qu'il y a entre 30 et 50 couples de martinets dans le village, qui nichent entre les façades et le toit. Ces refuges disparaissent avec les rénovations.  
Le nichoir à martinet doit être découvert et visité par des martinets immatures. La première année ils n'ont donc pas de chance d'être occupés. Par contre le moineau domestique s'y loge volontiers, mais sera viré par les martinets. Les martinets vivent plus de 20 ans, ils dorment en vol, ne se posent jamais au sol. C'est une espèce menacée.  
Benoit Renevey fait part de ses expériences avec les martinets et autres

volatiles. Il précise que les martinets arrivent au nid à 70 km heures et freinent un mètre avant de se poser, d'un coup brusque. On trouve deux à trois petits par nid.

- Brunch partage de plantons.

Le brunch a été organisé par Andréa Grattini avec Aurèle Spertini, dans le jardin de ce dernier.

Plus de 40 personnes ont participé. L'ambiance était très sympathique, Il y avait de la musique, à manger... Des magnifiques échanges de plantons ont eu lieu, qui ont donné des légumes surprenants !

Aurèle a présenté son four solaire.

Jeanne Conod s'est annoncée pour faire cette activité dans son jardin l'année prochaine.

### 3. Projets et réflexions

- Samuel Chenal relève qu'il y a une mobilisation dans les villages sur le sujet de la nature. Il rappelle qu'il existe d'autres associations comme « Vallorbe en transition » à Vallorbe, « la Bergeronnette » à l'Abergement, et une nouvelle structure se prépare à Vuiteboueuf. Il serait intéressant de faire des partenariats avec ces associations.
- Samuel rappelle que trois bacs à légumes ont été posés dans la cour d'école. Beaucoup de membres de Baulmes Demain ont participé à la mise en route de ce projet. Un tournus d'arrosage a été organisé cet été.
- Suivi du plan de protection des arbres.  
Le dernier plan de protection des arbres date de 1973, le nouveau projet ne comportait quasiment aucun arbre du village. Il est urgent d'établir ce plan. Une séance de conciliation a eu lieu pour repérer les arbres que l'on souhaitait ajouter au plan de protection.  
Nous constatons malheureusement que la collaboration avec la municipalité n'est pas bonne sur ce sujet. S'agit-il d'un manque d'intérêt ?
- Jean Quinche trouve qu'il serait bien d'avoir une vraie réflexion sur l'urbanisme du village pour concilier tout ça.
- Jonas Mayor s'enquière de la possibilité de réhabiliter un four à pain dans le village. Les gens pourraient se rencontrer, cuisiner leurs pizzas... Roland Pérusset précise qu'il y a un four communal dans le chalet de Praz Mincin.
- Jean Quinche propose de faire venir des gens pour donner des cours de permaculture. Il précise qu'il y a déjà quatre nouveaux jardins de permaculture dans le village, chez Sophie Quinche, chez les Perakis, chez les Tharin, chez Esther Rehacek, qui donnent des résultats spectaculaires !
- Maya Obrist propose de faire une grainothèque à partir de plantes qui sont adaptées à Baulmes.
- Jonas Mayor propose de faire un marché collectif dans lequel les participants pourraient faire des échanges de légumes.

- Emmanuelle Nater propose de faire une sortie pour écouter le brame du cerf du côté de Montricher. Pierre-Alain Ravussin précise que ça peut se faire dans la région de Mauborget.
- Denise Ravussin propose de faire un jardin collectif sous le collège de Feurtille. Andrea Grattini appuie cette idée de demander un terrain à la municipalité pour ce projet.
- M. Huter propose d'organiser des cours de cueillette, cuisine et conservation des plantes sauvages. Il enverra un mail pour organiser quelque chose.
- Plusieurs personnes se plaignent des lampadaires trop lumineux. Maya Obrist propose d'en diminuer l'intensité et de mettre un détecteur. Mais d'abord faut trouver un terrain d'entente avec la municipalité.
- Frédéric Moinat propose d'inviter un spécialiste pour faire une réflexion sur les insectes et les arbres.

#### **4. Vérification des comptes pour 2018**

Frédéric Moinat, caissier, présente une synthèse des comptes de la saison. La situation financière de l'association est saine.

Les vérificateurs des comptes sont Philippe Blanc et Victorin Luisier. Philippe Blanc donne lecture de leur rapport. Ils ont pu constater l'excellente tenue des comptes et remercient Frédéric Moinat. Ils proposent à l'assemblée de les accepter et d'en donner décharge au comité.

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité et donne décharge au comité.

Les deux vérificateurs des comptes sont réélus pour la période 2018-2019.

#### **5. Élection du comité**

Malyse Luisier se présente au comité, elle est acceptée à l'unanimité.

Le comité actuel est accepté à l'unanimité.

#### **6. Proposition de deux modifications de statut**

- Il est proposé de simplifier l'article 26.  
Au début il y avait une peur de faire opposition et que les membres soient contre, mais le système ne fonctionne pas.
- Les cotisations sont inscrites dans les statuts. On propose que l'assemblée générale fixe la cotisation pour chaque année.